

## Université de Lorraine : un projet de recherche pour « rapprocher l'IA des sciences humaines »

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Actualité n°426237 - Publié le 14/01/2026 à 11:23

Imprimé par - abonné # - le 19/01/2026 à 10:58



Maxime Amblard, professeur à l'Université de Lorraine et responsable du projet Insight - © D.R.

Lancé en décembre 2025, le projet Insight de l'Université de Lorraine vise à « rapprocher la recherche en traitement automatique des langues et en intelligence artificielle des sciences humaines, entendues au sens large », présente [Maxime Amblard](#), son responsable, à News Tank, le 09/01/2026.

Financé dans le cadre de l'I-site (Initiative-Science-Innovation-Territoire-Economie) de l'université à hauteur de 200 k€ sur quatre ans, Insight a été conçu à partir du constat que « le traitement automatique des langues et l'intelligence ar-

tificielle connaissaient une mutation profonde », poursuit-il. « Les enjeux techniques étaient majeurs, mais relevaient de dispositifs de soutien déjà bien identifiés. En parallèle, une question apparaissait moins traitée : celle des usages, et de la manière dont ces technologies transforment les objets mêmes de recherche dans les sciences humaines. »

Pour aborder ces enjeux, « l'Université de Lorraine disposait d'atouts spécifiques », indique le responsable. « Le site est historiquement bien doté en recherche sur le traitement automatique des langues, avec une diversité de compétences disciplinaires permettant d'explorer des articulations interdisciplinaires larges.

Cette configuration offrait la possibilité de travailler avec des disciplines pour lesquelles ces approches ne sont pas spontanées, comme la théologie, le droit ou la philosophie », poursuit Maxime Amblard, lui-même professeur en informatique et membre du [Loria \(Laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications\)](#) (Université de Lorraine, [CNRS \(Centre national de la recherche scientifique\)](#), [CentraleSupélec](#), [Inria \(Institut national de recherche en informatique et en automatique\)](#)).

## Prolonger une dynamique existante

Insight s'inscrit dans le prolongement d'un projet, intitulé Olki, déployé durant la phase probatoire de l'I-site. Celui-ci « poursuivait notamment l'objectif de développer des outils [TAL \(Traitement automatique du langage\)](#) à destination du public », indique Maxime Amblard. « À titre d'exemple, un projet soutenu dans ce cadre portait sur la détection de discours haineux sur les réseaux sociaux. Il s'agissait à la fois d'analyser la construction de ces prises de parole et leur diffusion dans les réseaux. »

« Cette dynamique a permis de mettre en œuvre une interdisciplinarité effective, orientée vers la production de résultats de recherche. Elle constitue l'arrière-plan dans lequel s'est inscrite la réflexion ayant conduit à la construction d'Insight. »

Impliqué dans le pilotage d'Olki, Maxime Amblard est sollicité pour réfléchir à la suite de la dynamique engagée. « Une période intermédiaire s'est ouverte, marquée par des phases d'évaluation, de co-construction et de sélection des projets, ce qui explique l'écart temporel entre la fin officielle d'Olki en 2022 et le lancement d'Insight en 2025. Durant cette période, bien qu'aucun projet institutionnalisé ne soit en cours, une animation scientifique a permis de maintenir les liens entre les équipes et de préparer leur mobilisation dans Insight. »

*« Insight a été conçu non pas comme un projet d'humanités numériques au sens strict — champ désormais bien structuré académiquement — mais comme un programme explicitement centré sur le traitement de données exprimées en langue naturelle, appliqué à un champ large des sciences humaines et sociales. »*

## I-site : des projets « Impact » de quatre ans

Insight fait partie des projets Impact mis en place par l'Université de Lorraine dans le cadre de son initiative d'excellence. « Ils ont été construits de manière analogue aux projets mis en place lors de la phase probatoire de l'I-site. Le nom a été conservé, ainsi que la temporalité », indique Maxime Amblard.

Néanmoins, « leur dotation financière a évolué », remarque Philippe de Carvalho, chef de projet. « Dans la première version, les projets Impact étaient les plus structurants et les mieux dotés, à hauteur de 2 à 2,5 M€ sur quatre ans. Dans la version actuelle, les projets Impact disposent d'une dotation maximale de 200 k€ sur quatre ans ».

L'ambition des projets Impact « est de consolider des dynamiques de recherche sur des objets et des thématiques identifiés. À l'issue de cette période, plusieurs trajectoires sont possibles : les projets peuvent s'arrêter, être renouvelés pour un nouveau cycle de quatre ans, basculer vers des programmes interdisciplinaires à temporalité plus longue, ou encore fusionner avec d'autres projets », poursuit Maxime Amblard.

## Une structuration en workpackages

Insight est articulé autour de quatre workpackages, à savoir :

- un premier « sur les données numériques : comment collecter, structurer et constituer un corpus de données numériques ? » ;
- un deuxième qui s'intéresse à « l'impact sur les humanités et l'acculturation à l'IA ». « L'enjeu est de voir comment nous allons pouvoir aligner ce que les outils sont véritablement capables de faire avec les ambitions des collègues, du côté des humanités, sur leurs objets » ;
- un troisième « qui porte sur l'éthique et la déontologie » ;

- et un quatrième « sur l'IA et le TAL face aux spécificités des données. C'est peut-être le workpackage le plus proche des humanités numériques, pour celles qui s'intéressent aux questions de traitement automatique des langues. »

*Ces quatre workpackages visent à permettre au projet de soutenir la construction de données numériques et la synchronisation entre les enjeux scientifiques des différentes communautés, avec une forme de contrôle des ambitions, afin d'assurer une réalisation effective, et une production de résultats de recherche.*

À ces workpackages s'ajoutent « trois axes transversaux », présente Maxime Amblard :

- « Un axe porte sur les liens avec la société. C'est un peu la partie « duale » d'éthique et déontologie, mais de manière beaucoup plus appliquée : qu'allons-nous produire dans la société en produisant des résultats de recherche sur ces questions ?
- Nous avons aussi un axe davantage technique sur le traitement automatique des langues, c'est-à-dire le traitement technique des données en langue naturelle. Cet axe s'intitule « parole, texte et connaissance ».
- Enfin, de la même manière qu'il est devenu courant de s'intéresser aux problèmes éthiques lorsque nous faisons de l'IA, une interrogation importante émerge autour des enjeux environnementaux de l'IA. Nous avons donc un axe transverse sur l'impact environnemental de ces développements.

## Lancement de thèses et de stages

« Comme le projet a une double vocation — produire des résultats de recherche et animer l'émergence de dynamiques au sein de l'établissement — nous mobilisons les fonds de deux manières », indique Maxime Amblard :

- « Un premier volet correspond à des modalités classiques : financement de doctorants et post-doctorants, en soutien de projets déjà suffisamment définis et structurés. Par exemple, une thèse est en cours sur la désinformation dans les grands modèles de langue, plus particulièrement sur des questions de négationnisme. Un autre projet, encore difficile à institutionnaliser, porte sur l'analyse de la production artistique des IA. Un autre porte sur la redéfinition du test de Turing et sur la manière de définir qu'un système est intelligent.
- Un second volet relève davantage de l'émergence. Nous accompagnons alors des travaux via des stagiaires de master, qui vont travailler sur un corpus particulier en mobilisant des outils d'IA ou de TAL, afin d'aider les collègues à conceptualiser : est-ce que cela produit des résultats pertinents pour définir des objets de recherche, ou au contraire est-ce trop naïf et sans impact sur le projet ? »

## Des partenariats à l'interface science-société

Le projet Insight s'est ouvert à des partenaires extérieurs au champ académique, « pour placer le projet à l'interface entre des enjeux concrets venant de la société et la définition d'objets de recherche en train d'émerger », déclare Maxime Amblard.

Un premier partenaire est ainsi le groupe de presse Ebra. « Le monde du journalisme est bousculé par l'apparition de ces outils : rapport à l'information, création, diffusion, etc. Ebra semblait intéressé à s'engager, à la fois sur le développement de solutions techniques via le TAL et l'IA pour certaines tâches, et sur l'analyse de ce que produit la mise en place de ces outils dans le monde réel. De notre côté, nous avions un intérêt particulier, car ils disposent d'un corpus issu de leur production journalistique, de taille et de diversité significatives ».

« Mais la contractualisation sur la mise à disposition des données n'est pas simple. Par ailleurs, le temps de la recherche n'est pas toujours adéquat avec les transformations rapides du champ journalistique. Nous sommes donc plutôt dans une phase de définition et de contractualisation que de production de résultats. »

Le second partenaire est l'Institut national de jeunes sourds de Metz. « C'est une population qui nous interroge directement lorsque nous travaillons en traitement automatique des langues, puisqu'elle pratique une langue fondamentalement différente de la langue usuelle. En même temps, il existe des besoins très concrets : apprentissage, suivi de l'apprentissage, et intégration dans la société de la communauté sourde. Les enjeux sont à la fois sociaux, sociaux et techniques. Le fait d'avoir cet institut à proximité constitue un terrain très stimulant pour faire émerger de nouvelles questions de recherche. »

Ici, « la collaboration est déjà engagée : un stage va porter sur l'utilisation des modèles de langue par la communauté sourde, afin d'analyser les biais validistes présents dans les modèles standards ».

## Un projet en lien avec d'autres programmes de l'université

Insight est en interaction avec deux « centres transverses » de l'I-site lorrain : « l'un sur l'IA (Intelligence artificielle) et la découverte de nouveaux résultats de la recherche, en cours de création, baptisé Airel, et un autre, Celest, centré sur des enjeux de transition ».

« Les thématiques ne sont pas identiques, mais il existe de nombreux points communs, notamment pour le champ des humanités. »

Par ailleurs, certaines des actions d'Insight seront menées en financement commun avec le Cluster Enact, lauréat de l'AMI (Appel à manifestation d'intérêt) IA Cluster en 2024 et officiellement lancé en mai 2025. « Nous serons amenés à nous positionner clairement dans la dynamique d'Enact », indique Maxime Amblard.



## Maxime Amblard

Professeur des universités @ Université de Lorraine

### Parcours

Depuis 2016

[Université de Lorraine](#)

Professeur des universités

2008 - 2016

[Université de Lorraine](#)

Maître de conférences

Octobre 2007 - août 2008

[Orange](#)

Postdoctorat

### Établissement & diplôme

2016 - 2016

[Université de Lorraine](#)

Habilitation à diriger des recherches

1998 - 2007

[Université de Bordeaux](#)

Doctorat en informatique

Fiche n° 55694, créée le 13/01/2026 à 17:27 - M̄J le 13/01/2026 à 17:34



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE

## Université de Lorraine

L'Université de Lorraine est un grand établissement issu de la fusion, au 1<sup>er</sup> janvier 2012, des universités Nancy 1, Nancy 2, Paul-Verlaine de Metz et de l'INPL.

Lauréate d'un I-site (LUE : Lorraine Université d'excellence).

Catégorie : Universités

### Adresse du siège

34 cours Léopold  
CS 25233  
54052 Nancy Cedex France

## Général

---

Date de création	2012
Statut	EPCSCP, Grand établissement
Tutelles	Ministère chargé de l'ESR
Implantations (dont siège)	Nancy (siège), Metz, Épinal, Thionville, Bar-le-Duc, Lunéville
Missions et spécialités	Pluridisciplinaire avec secteur santé et un Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Composantes	10 UFR, 6 facultés, 11 écoles d'ingénieurs, 8 IUT, 5 autres instituts et un Inspé
Alliance d'universités européennes	Eureca-Pro (membre arrivé en 2023)
Présidence	Présidente : Hélène Boulanger (22/05/2022)

## Effectifs étudiants

---

2006-07	53 446
2007-08	51 558
2008-09	52 608
2009-10	54 102
2010-11	53 270
2011-12	53 808
2012-13	53 914
2013-14	54 236
2014-15	56 376
2015-16	58 757
2016-17	60 329
2017-18	60 693
2018-19	61 329
2019-20	68 052
2020-21	69 866

Source(s) : Open Data Esri

---

*Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)*

## Effectifs de doctorants contractuels

---

2021-22	644
---------	-----

2020-21	628
2019-20	563
2018-19	504
2017-18	464
2016-17	420
2015-16	367
2014-15	315
2013-14	314
2012-13	296

*Source(s) : Open Data Mesri*

### **Effectifs E-C titulaires**

---

2023-24	2 167
2022-23	2 151
2021-22	2 169
2020-21	2 173
2019-20	2 182
2018-19	2 178
2017-18	2 204
2016-17	2 220
2015-16	2 207
2014-15	2 249
2013-14	2 255
2012-13	2 240
2011-12	2 216
2010-11	2 213

*Source(s) : Open Data MESR*

*Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.*

### **Produits encaissables (M€)**

---

Budget initial 2023	654,6 M€
2022	633,7 M€

2021	623,6 M€
2020	594,2 M€
2019	585,0 M€
2018	571,4 M€
2017	561,4 M€
2016	541,5 M€
2015	525 M€
2014	517,5 M€
2013	517,8 M€

Source(s) : Open data MESR

*Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.*

#### Dépenses de personnel (M€)

Budget initial 2023	526,8 M€
2022	505,6 M€
2021	493,2 M€
2020	481,7 M€
2019	473,1 M€
2018	466,0 M€
2017	465,0 M€
2016	453,5 M€
2015	437,9 M€
2014	433,1 M€
2013	431,2 M€

Source(s) : Open data MESR

#### Fonds de roulement (en jours)

Budget initial 2023	75,2
2022	101,7
2021	110,0
2020	105,0

2019	99,9
2018	99,5
2017	68,7
2016	37,0
2015	36,0
2014	32,7
2013	31,0

Source(s) : Open data MESR

*Fonds de roulement en jours de charges décaissables*

**Résultats PIA**

Excellences	Vague 2 (2022) : 15,6M€
AMI Demois (2021)	Projet Pleiade : 5,25M€
Saps	Vague 2 (2022) : 307k€
ASDESR (2023)	Projet REIL : 6,1M€
PUI (2023)	Polaris : 5,7M€ en phase d'amorçage

Fiche n° 1495, créée le 19/02/2014 à 11:42 - Màj le 13/01/2026 à 15:29

© News Tank Éducation & Recherche - 2026 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »